



COMITE DE DIRECTION

Du mardi 08 juillet 2025 de 18h30 à 21h00 en présentiel

PROCES-VERBAL

PRESIDENT : BRICE PARINET

SECRETAIRE DE SEANCE : JEAN-FRANÇOIS DUPONT

PRESENTS : FLORENT BAUDOIN, DORETTE ELANGUE, CHRYSTEL FERRY, PIERRE GUILLEBAUX, JEAN-PIERRE LEDUC, JEAN-JACQUES LENAFF, MARC MALOISEL, THIERRY MOURAUX, ALI SAHALI, DIDIER SIMON ET VALERIE TARDIVEL (EN VISIOCONFERENCE).

ASSISTENT : WILLIAM MARISSAL (DIRECTEUR DU DISTRICT), THOMAS DELASSUS (PRESIDENT DE LA C.D.A), DAVID REMISSE (C.T.D.-P.P.F), RACHEL HERVET (CHEFFE DU SERVICE DEPARTEMENTAL JEUNESSE, EDUCATION ET SPORT), EMMANUEL GUILLOU (RESPONSABLE DU SERVICE SPORT DU S.D.J.E.S)

ABSENTS EXCUSES : JEAN-ERIC INACIO, FREDERICK LECLERC, SANDRINE SANCHEZ ET VICTOR SIMON.

1. Réception d'un membre de la commission de discipline ayant été suspendu

Le Comité reçoit un membre de la Commission de discipline en raison d'une suspension dont il a récemment fait l'objet. Ce dernier a en effet été suspendu pour une période d'un mois pour des propos inappropriés et un comportement inadapté.

Il lui est rappelé que les commissaires représentent à chaque instant l'institution quand bien même lorsqu'ils s'expriment en leur qualité de président d'un Club. De même, le Comité indique à ce commissaire qu'il doit à chaque instant veiller à maîtriser ses propos et son attitude notamment auprès des arbitres d'autant plus lorsqu'il s'agit de leur premier match.

Ce dernier reconnaissant les faits et exprimant son regret quant à la suspension dont il a fait l'objet, il est décidé à l'unanimité, qu'en cas de nouvelle suspension, le Comité de direction sera dans l'obligation de mettre fin à ses fonctions en sa qualité de commissaire du District.

2. Réception de Rachel Hervet (SDJES)

Brice PARINET souhaite la bienvenue à Rachel HERVET, cheffe du Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sport des Yvelines. Il rappelle combien le S.D.J.E.S est un partenaire incontournable pour le District tant dans la lutte contre les violences que dans le soutien financier qu'il lui apporte. Il insiste sur la nécessité de formaliser la convention entre le District, le S.D.J.E.S, le parquet et la préfecture des Yvelines en vue d'une meilleure judiciarisation des dossiers disciplinaires, de la tenue plus fréquente d'enquêtes administratives et de l'application d'interdiction de stage pour chaque suspension infligée par le District pour des faits de violence aggravée.

Rachel HERVET, après avoir expliqué le process à suivre en cas de violence sexiste et sexuelle, rappelle ô combien il est important que les Clubs signalent immédiatement ce type de comportement au District et qu'il le sollicite en cas de doute. De même, elle fait part de son adhésion au déploiement de référent V.S.S dans les Clubs et du plan de formation qui en découlera. La lutte contre les V.S.S étant une priorité du District.

3. Approbation du procès-verbal du comité de direction du 24 juin 2025

Le procès-verbal du Comité de direction du 24 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

4. Informations du président

Brice PARINET revient sur la situation du Pecq US dont le bureau du Club a été dissout par celui de l'association omnisport de la ville. Il indique avoir échangé à plusieurs reprises avec la présidente du Club, récemment démise de ses fonctions, tout comme avec le maire adjoint au sport de la commune. Si la situation reste préoccupante, les engagements du Club ont pu être saisis tout comme les demandes de licence.

Le président informe les membres du Comité du début des campagnes régionales du Fond d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A) équipements (7 500 000 d'euros) et transports (1 000 000 d'euros). Ce fond est une contribution annuelle de la Fédération Française de Football, qui vise à accompagner exclusivement le développement et la structuration du football amateur. Pour la L.P.I.F.F, l'enveloppe équipements s'élève à 748 000 euros et celle des transports à 102 200 euros. **Ces enveloppes régionales devront être soldées au plus tard le 30 avril 2026.** Le District se tient à la disposition de tous les Clubs et de toutes les municipalités qui souhaiteraient utiliser de fond.

Le président revient également sur la commission d'enquête relative aux suspicions quant à des rencontres de District qui auraient fait l'objet d'arrangements. Un certain nombre de pièces ont été collectées et seront ajoutées au compte rendu d'audition de la commission qui se réunira le jeudi 10 juillet 2025.

Brice PARINET revient également sur son rendez-vous avec Monsieur le maire de Montigny le Bretonneux le vendredi 11 juillet au cours duquel seront abordés un certain nombre de sujet et notamment le salon du Football Yvelinois. Ce salon se tiendra le 11 novembre 2025 avec pour thème « le Football pour tous ». Il est demandé à chaque membre du Comité de Direction de participer activement à son élaboration.

Enfin, le Président revient sur les sommes dues par un certain nombre de Clubs yvelinois. Le total de ces sommes s'élève à 32 177,76 euros. Il est rappelé que lorsqu'un Club ne s'acquitte pas de ses dettes envers le District, il diminue la capacité d'action de l'instance. De plus il précise que ces sommes qui sont dues au District le sont également et par définition au Football Yvelinois et à l'ensemble de ses Clubs. **Par conséquent, il est décidé que les Clubs qui n'auront pas payé les sommes qu'ils doivent au District d'ici le 1^{er} septembre 2025 verront l'ensemble de leurs équipes exclues des compétitions départementales pour la saison à venir.**

5. Constitution des poules de championnats départementaux

Jean-Pierre LEDUC présente les poules des championnats départementaux aux membres du Comité de Direction. Celles-ci sont adoptées à l'unanimité.

6. Les commissions

Sur présentation de Madame Valérie TARDIVEL, Le Comité adopte la composition des Commissions du District :

Jusqu'à la fin de la mandature :

COMMISSION DISCIPLINE

BARRIZ Naïma - MEMBRE

CAD

PIEL-VECCHIO Anne-Lise - MEMBRE

Pour la saison 2025 - 2026 :

STATUTS/REGLEMENTS

CORNUAULT Jean-Claude - MEMBRE

DELESCHAUX Alain - MEMBRE

DRAY Paul - VICE-PRESIDENT

DUPONT Jean-François - REPRESENTANT DU COMITE DE DIRECTION

FEREY Rémi - PRESIDENT

GUICHETEAU Didier - MEMBRE

HOUZE Michel - MEMBRE

JINAMI Mustafa - REPRESENTANT CDA

LAUBY Henri-Claude - MEMBRE

MOLLER Didier - MEMBRE

FA

BARROIS ADRIEN - MEMBRE

BOIVIN Jean-Luc - MEMBRE

BOKOBZA Thierry - PRESIDENT

COLOMBO Thierry - MEMBRE

ELISABETH Monique - MEMBRE

GABIER Tony - MEMBRE

GOMES Melvin - MEMBRE

GOMES PEDRO Luis - MEMBRE

GRIVOT Laetitia - MEMBRE

INACIO JEAN ERIC - REPRESENTANT DU COMITE DE DIRECTION ET VP

JONNAIS Yvane - MEMBRE

LOUVEL Michel - MEMBRE

PATRIGEON LAURENT - MEMBRE

PELLETIER Didier - MEMBRE

PILLEMONT HARRIS - REPRESENTANT DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE

RODRIGUES LOPES Julien - MEMBRE

FF

BARRIZ Naïma - MEMBRE

BENLARBI Ibrahim - MEMBRE

BENOIT Luc - MEMBRE

DE ALMEIDA MARINA - REPRESENTANTE CDA

DUPONT Jean-François - REPRESENTANT DU COMITE DE DIRECTION

DUPRE Francis - PRESIDENT

ELANGUE ETEME DORETTE - VICE PRESIDENTE

HANS Pascal - MEMBRE

HUGEL Natacha - MEMBRE

JONNAIS Yvane - VICE-PRESIDENTE

KALENDERIAN Claude - MEMBRE

SY Oury - MEMBRE

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE

BERC François - MEMBRE
DE SOUSA Carlos - MEMBRE
EL HADJI M. - REPRESENTANT SUPPLEANT CDA
ELISABETH JEAN PIERRE - MEMBRE
GUILLEBAUX PIERRE - MEMBRE
JOUBERT Loïc - PRESIDENT
LEDUC JEAN-PIERRE - REPRESENTANT DU CD
MESTARI Abdelah - MEMBRE
MORISSET Thierry - VICE-PRESIDENT
NOBLET Christophe - REPRESENTANT CDA
PAINDEPICE LEANDRE
PANARIELLO Raffaele - MEMBRE
PELLETIER Didier - MEMBRE
PRUDENT Matthieu - MEMBRE
RUBANY Jean-Marc - MEMBRE

COC / CALENDRIERS

GUILLEBAUX PIERRE - MEMBRE
JOUBERT Loïc - VICE-PRESIDENT
LEDUC JEAN-PIERRE - PRESIDENT REPRESENTANT DU CD
OLLIVIER Nicole - MEMBRE
PANARIELLO Raffaele - MEMBRE
RUPERT Yolande - MEMBRE

CDA

BENABDELKRIM Nassim - MEMBRE
BESSIERE CECILE - MEMBRE
BOUTOUBA MILOUD - MEMBRE
CASSASSUS PATRICK - MEMBRE
CISSE EL HADJI Momar - MEMBRE
CLAMEN Jean-Philippe - MEMBRE
D'ORIANO Sébastien - MEMBRE
DANGLADE GUILLAUME - MEMBRE
DE ALMEIDA MARINA - MEMBRE
DEBEAUPUIS Philippe - MEMBRE
DELASSUS Thomas - PRESIDENT
DELOIRIE GAELE - MEMBRE
EL KHOURY Maria - MEMBRE
FAUCHON BENJAMIN - MEMBRE
FAUCHON MATHIS - MEMBRE
GALLIAERDE AGATHE - MEMBRE
GAZON FELICIEN - MEMBRE
HENRY GABRIEL - VICE-PRESIDENT
HENRY SEBASTIAN - MEMBRE
JINAMI Mustapha - MEMBRE
MAMET JULIEN - MEMBRE
MESTARI Abdel - MEMBRE
MILORIAUX Laurent - MEMBRE
NOBLET Christophe - MEMBRE
PELLAN Philippe - MEMBRE
PERAUD Gérard - MEMBRE
PILLEMONT HARRIS - MEMBRE
PLANQUE Jean-Pierre - VICE-PRESIDENT
SIMON VICTOR - REPRESENTANT ELU DES ARBITRES AU COMITE DE DIRECTION
VACHER Morgan - MEMBRE

VALSAQUE DIDIER - MEMBRE
ZARKA Lotfi - MEMBRE

COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

BOUTOUBA MILOUD - REPRESENTANT DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE
HOUIN Laurent - VICE-PRESIDENT
JINAMI Mustapha - MEMBRE
SIMON VICTOR - PRESIDENT ET REPRESENTANT ELU DES ARBITRES DU COMITE DE DIRECTION
TESSIER Laurent - REPRESENTANT CLUB

COMMISSION DU STATUT DES EDUCATEURS

CORMIER Cécile - MEMBRE
DACHEUX Gérard - PRESIDENT
ELANGUE ETEME DORETTE - MEMBRE
JEAN-CHARLES Tiana - MEMBRE
JOURDAN Josiane - MEMBRE
MORISSET Thierry - REPRESENTANT DE L AEF78
MOURAUX Thierry - MEMBRE
REMISSE David - CTD PPF
SAHALI Ali - REPRESENTANT DU COMITE DE DIRECTION

COMMISSION MEDICALE

ANDRAL Jérôme - MEMBRE
AUMONT LAURENT - MEMBRE
CANNAC Florent - MEMBRE
FREY Alain - MEMBRE
L ETANG DELYS Fabrice - MEMBRE
MAILLE Pascal - PRESIDENT
MOREAU Sophie - MEMBRE
SIMON Didier - REPRESENTANT AU CD
TAMALET Bertrand - MEMBRE

COMMISSION TECHNIQUE

BARROS FERREIRA Paulo - MEMBRE
BOULANGER Thomas - MEMBRE
CHADEAU Franck - MEMBRE
CHATEAURAYNAUD Pierre - MEMBRE
ELANGUE ETEME Dorette - MEMBRE
BADAoui Ismaël - MEMBRE
FAUCHON BENJAMIN - REPRESENTANT SUPPLEANT CDA
GOMIS Dominique - VICE-PRESIDENT
HENRY Sébastien - REPRESENTANT CDA
MALM Robert - MEMBRE
MERLE Matthieu - MEMBRE
MESNIGE Yannick - VICE-PRESIDENT DELEGUE
MICHELY Johann - SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
MORISSET Thierry - MEMBRE ASSOCIE
MOULES Julien - MEMBRE
MOURAUX Thierry - MEMBRE
PERDRIZET Hippolyte - SECRETAIRE GENERAL
PIZZO Mickaël - MEMBRE
SAHALI Ali - MEMBRE ELU(E) Technicien DU COMITE DE DIRECTION
THIERRY Sébastien - PRESIDENT

COMMISSION PEF

CONSIGLI Christophe - MEMBRE
MABOUNGOU Armel - PRESIDENT
KALENDERIAN Claude - REPRESENTANT DE LA COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ
MALOISEL Marc - REPRESENTANT DU COMITE DE DIRECTION
SAHALI Ali - MEMBRE
SANCHEZ Sandrine - MEMBRE
VIMONT Laurent - MEMBRE

COMMISSION CITOYENNETÉ

ELISABETH JEAN PIERRE - MEMBRE
FROGER Didier - MEMBRE
GARAY François - PRESIDENT
GUILLEBAUX Pierre - REPRESENTANT DU COMITE DE DIRECTION
HANS Pascal - MEMBRE
IMBERT JEAN PAUL - MEMBRE
RUBANY Jean-Marc - MEMBRE
SANCHEZ Sandrine - MEMBRE
SIMON Victor - REPRESENTANT CDA

LABELS

CONSIGLI Christophe - PRESIDENT
MOURAUX Thierry - REPRESENTANT DU COMITE DE DIRECTION
SAHALI Ali - MEMBRE

TERRAINS

BRECHET Antoine - MEMBRE
ELISABETH JEAN PIERRE - MEMBRE
LEDUC JEAN-PIERRE - PRESIDENT PAR INTERIM ET REPRESENTANT DU CD

COMMISSION DE L'EVENEMENTIEL

BARRIZ Naïma - MEMBRE
BERC Christelle - PRESIDENTE
BAUDOIN Florent - MEMBRE
DUTEIL GWLADYS - MEMBRE
EL KHOURY Maria - MEMBRE
FRANCOIS Christophe - MEMBRE ASSOCIE
DACHEUX Gérard - MEMBRE
GUILLEBAUX PIERRE - MEMBRE
LEDUC JEAN-PIERRE - MEMBRE
MARCEL Stéphane - MEMBRE ASSOCIE
MIRA Kamel - MEMBRE
RUBANY Martine - MEMBRE ASSOCIE
SANCHEZ Sandrine - VICE PRESIDENTE ET REPRESENTANT DU CD

COMMISSION FINANCES ET SPONSORING

JULIEN Marc - PRESIDENT
MACHUEL Nicolas - MEMBRE
PARINET LE TELLIER Brice - MEMBRE
SANCHEZ Sandrine - MEMBRE
TARDIVEL Valérie - MEMBRE

ANS (Agence Nationale du Sport)

ETEME ELANGUE Dorette - MEMBRE
COURTIN Michèle - MEMBRE

MARISSAL William - MEMBRE
PARINET LE TELLIER Brice - MEMBRE

7. Les médailles du District

Pierre GUILLEBAUX présente les lauréats aux médailles du District.

Présidents de Club :

Jean-Jacques LENAFF (SBNFC) - argent

Redouan LAMIK (ABLIS FC) - argent

Stéphane THIOLLET (REG. HOUDAN) - argent

Yannick VANHOUTEGEM (MAURECOURT FC) -argent

Commissaires :

Francis DUPRE - argent

Paulo BARROS FERREIRA - bronze

François BERC - bronze

Christophe CONSIGLI - bronze

Jean-François DUPONT - bronze

Luis Pedro GOMES - bronze

Jean-Eric INNACIO - bronze

Loïc JOUBERT - bronze

Claude KALENDERIAN - bronze

Lidya FERENBACH - bronze

Thierry MOURAUX - bronze

Stéphan PILLEMONT - bronze

Jean-Pierre PLANQUE - bronze

Valérie TARDIVEL - bronze

L'ensemble de ces médailles est voté à l'unanimité.

8. Point sur le carton blanc et le challenge de l'esprit sportif

Un bilan du carton blanc et de ses conséquences sur le challenge de l'esprit sportif est présenté aux membres du Comité de direction. Sur la saison 2024-2025, 1317 cartons blancs ont été administrés par les arbitres du District. 133 joueurs ayant reçu un carton blanc et un avertissement ou deux cartons blancs lors d'un même match ont ainsi échappé à une exclusion et à la suspension qui en aurait été conséquente.

Au total, le nombre de carton rouge est passé **695** pour la saison 2023-2024 à **554** pour la saison 2024-2025 soit une baisse de **20,28%**. Cette baisse, est en réalité biaisée, parce qu'elle ne prend pas en compte les 133 potentielles exclusions évoquées plus haut et qui aurait normalement dues être prononcées. En réalité, le nombre d'exclusion a donc diminué de 8 unités, ce qui représente une certaine stabilité par rapport à la saison passée.

En revanche, le nombre de dossier disciplinaire passé de **797** à **629** soit une diminution de **21,08%**. Le Comité se félicite de ce résultat qui s'inscrit dans la politique volontariste de lutte contre les violences et les incivilités dans laquelle le District s'est inscrit.

Après cette analyse et afin de pouvoir dégager une analyse plus fidèle du comportement des joueurs, il est décidé qu'à compter de la saison 2025-2026, un joueur qui recevrait deux cartons blancs ou un carton blanc et un avertissement serait exclu définitivement de la rencontre comme le prévoit les dispositions de l'I.F.A.B.

Les données du challenge de l'esprit sportif sont également étudiées. Brice PARINET s'interroge sur la pertinence de ce dispositif étant acquis que les incidents lors des matches n'avaient cessé d'augmenter sur les trois dernières années. Il considère que ce challenge devrait davantage être un outil de valorisation plutôt que de sanction. Il propose ainsi qu'il soit remplacé par un système d'amendes financières proportionnées au nombre de sanctions disciplinaires reçu par une équipe. Il ajoute qu'en cas de comportements inadmissibles et répétés de joueurs d'une équipe, celle-ci sera tout simplement exclue définitivement des compétitions du District, comme cela l'a été fait cette saison sur décision de la Commission de discipline du District. **La proposition est ainsi adoptée à l'unanimité par les membres du Comité de Direction.** Un projet de réforme du challenge de l'esprit sportif fera l'objet d'un travail avec le collège des Présidents de Club dont les conclusions seront proposées en assemblée générale.

9. Point sur le championnat générationnel

Thierry MOURAUX fait un point d'étape sur le championnat générationnel. Il révèle un certain nombre de difficultés, en termes d'engagement, auxquelles ont été confrontées les Clubs dont les équipes évoluent en Ligue et en District en raison de l'absence de continuité du dispositif au niveau régional.

Le président trouvant la situation préoccupante, malgré les nombreuses réunions mises en œuvre pour accompagner les Clubs yvelinois, les Webinaires et les alertes par écrit adressées à certains Clubs. Il est donc décidé de constituer un groupe de travail pour analyser la cohérence des engagements des équipes évoluant dans les championnats départementaux afin de prévenir les Clubs de toute incohérence. **De même et s'agissant d'une réforme structurelle dont l'enjeu est central pour les Clubs, le président informe le Comité qu'il mettra au suffrage devant l'assemblée générale, la poursuite de ce dispositif à l'issue de la saison 2026-2027.**

10. Modifications réglementaires

Il est décidé de la création d'un groupe de travail piloté par Jean-François DUPONT (secrétaire général du District) pour réfléchir aux modifications réglementaires qui pourraient être étudiées par le Comité.

11. Arbitrage

Thomas DELASSUS, président de la C.D.A dresse un bilan de la saison qui s'achève.

Il présente les classements des arbitres qui sont adoptés à l'unanimité.

Il porte également à la connaissance du Comité le projet de fidélisation des arbitres du District qui repose sur deux dispositifs :

- « L'arbitre au cœur du jeu », qui sera mis en place en début de saison. A travers ce dispositif, les arbitres des Yvelines arbitreront de manière bénévole leur premier match de la saison. Dans le cadre de cette action, un plan de communication sera mis en place pour mettre en valeur leur action et une dotation leur sera remise afin de contribuer au sentiment d'unité et d'appartenance au District.
- Le deuxième dispositif repose sur un outil de formation continue, evalbox, permettant de faire travailler les arbitres en distanciel et de les accompagner tout au long de leur parcours arbitral.

Le plan de fidélisation présenté par Thomas DELASSUS est adopté à l'unanimité.

12. Point sur la nouvelle organisation des salariés

William MARISSAL présente la nouvelle organisation du personnel et le recrutement de deux nouveaux salariés et d'un alternant :

- Un conseiller territorial en arbitrage chargé de mettre en œuvre la politique de recrutement de formation et de fidélisation des arbitres ;
- Un chargé de mission suivi des violences et incivilités pour mettre en place le dispositif « la violence hors-jeu » ;
- Un alternant en management du sport.

13. Questions diverses

Pierre GUILLEBAUX : sur les poursuites des travaux de l'ESP 78. Rachel HERVET lui répond que faute de moyens, ce dispositif est mis en suspens.

Ali SAHALI : sur le calendrier des prochains comités de Direction. William MARISSAL lui indique que ce calendrier sera prochainement communiqué.

Sur le séminaire des instances disciplinaires, Frédéric LECLERC, en charge de ce dossier, lui indique qu'une réunion particulièrement constructive s'est tenue le 1^{er} juillet 2024 en présence des présidents et vice-président de chacune des commissions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.